

Au fil du Canal...ROUBIA



Les orchidées sauvages de la Clairette : l'orchis pyramidal

Avec 86 espèces et sous-espèces recensées à ce jour, le département de l'Aude est un des plus riches de France par sa diversité en orchidées. (p)



Le mot du Maire

Chers concitoyens,

Le 1^{er} semestre se terminant, il est temps de rendre compte des travaux réalisés par la commune.

Les fortes pluies de l'hiver nous ont obligés à recalibrer de nombreux ruisseaux et de restaurer quelques chemins, c'est le cas au château du Touril, où de nombreuses ravines nous ont contraints à en bétonner une partie, tant les ravines étaient importantes.

Un autre problème sérieux reste en suspend au chemin des Laignes, car l'important travail de réhabilitation effectué après les inondations, a été réduit à néant lors de la 2^e crue, le problème reste difficile à gérer.

Le réseau pluvial traversant le village a été nettoyé, il était totalement obstrué en quelques endroits et à moitié enlisé sur l'ensemble du réseau, il semble qu'il n'ait jamais été nettoyé depuis sa création.

L'impasse de la Rogère a été enfin goudronné, rendant ce secteur plus sympathique.

Enfin la station d'épuration est terminée et les essais vont débuter fin juin ; dans peu de temps elle sera opérationnelle et la population sera invitée à l'inauguration.

Autre réalisation en cours, la sécurité des écoles, avec la construction d'un mur en place du grillage et pose d'un portail, opacité voulue.

Sur ce, j'en terminerai en vous souhaitant de bonnes vacances et en espérant vous retrouver nombreux les 13 et 14 juillet à l'occasion de la Fête Nationale et de la traditionnelle sardinade.

Gérard Boussieux

SOMMAIRE

P2 Le Mot du Maire

P3 Au fil des
Conseils Municipaux

P4 Le budget
communal

P6 Les résultats des
élections

P7 Les réalisations

P10 Les moments
forts

P12 Les
informations légales

P15 L'exposition de
la MJC

P 18 Les brèves de
Fabienne

P 26 Les orchidées
sauvages : mythes
et légendes

P 27 Les recettes
de Cécile

Au fil des Conseils Municipaux

Les décisions prises par les élus :

- **23 janvier** : avenant station d'épuration pour la mise en place d'un enrochement autour des berges et du ruisseau
- **6 février** : agrandissement du colombarium du cimetière aujourd'hui saturé, réparation de la laveuse du gymnase, nouvelle réparation de la pompe du lotissement du clos bergès, sécurisation du mur de l'école
- **14 avril** : vote des 3 taxes en l'état sans augmentation, vote des comptes administratifs et vote des budgets primitifs
- **15 mai** : refus des élus de procéder à l'échange d'un terrain communal contre un terrain privé sur la Clairette ; évocation d'un litige concernant l'implantation d'un bâtiment sur une parcelle communale, organisation de la vente de la maison des Androunes et dépôt d'une annonce sur le Bon coin



La commune de Roubia met en vente une maison au cœur du village de Roubia.

Maison à rénover entièrement, sur 2 niveaux

Prix : 12000€

Toute offre inférieure à 12000€ ne sera pas examinée

Offre à déposer par écrit en mairie d'ici le 1^{er} septembre 2017



Résidus d'origine végétale issus des activités de jardinage et d'entretien des espaces verts : troncs et branches issus de l'abattage d'arbres, branches d'élagage, taille d'arbustes et de haies : broussailles, feuilles mortes, fleurs et feuilles fanées, tonte de gazon.

DECHETERIE : APPEL AU CIVISME

La mairie communique :

Nous demandons aux personnes qui apportent des déchets verts à la déchèterie de les trier au préalable et de les séparer de tous les autres déchets (ferrailles, lavabos, WC...), ceci afin de pouvoir louer un broyeur pour valoriser les déchets verts, du fait de l'impossibilité légale de les brûler.

Le budget communal



Bilans financiers 2016 : les comptes administratifs Budget principal : réalisations 2016

		DEPENSES	RECETTES
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	410 662.24€	430 348.40€
	Section d'investissement	276 901.06€	230 009.95€
	TOTAL CUMULE	687 563.30€	660 358.35€

Budget de l'eau : réalisations 2016

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Résultat cumulé	Section d'exploitation	154 370.37€	219 216.27€	64 845.90€
	Section d'investissement	157 430.95€	553 401.31€	395 970.36€
	TOTAL CUMULE	311 801.32€	772 617.58€	460 816.26€

Budgets primitifs : les prévisions budgétaires pour 2017

Budget principal

Soit un total de dépenses et recettes prévisionnelles de 721 866.71€ pour l'année 2017

Les taux d'imposition communaux n'ont pas augmenté depuis 9 ans:

Taxe d'habitation : 21.82%

Taxe foncière bâti : 27.77%

Taxe foncière non bâti : 85.55%

- **Les recettes des impôts locaux payés par les habitants de la commune constituent un produit attendu de 227368€, soit une partie importante des ressources de la commune**

Les projets :

- la sécurisation de l'école pour être en conformité avec le plan vigipirate: mise en place d'un mur et projet de remplacement du portail d'entrée
- réfection du chemin menant au Tourril
- agrandissement du colombarium
- entretien de la forêt communal



Budget de l'eau

Soit un total de dépenses et recettes prévisionnelles de 1 103 186.55€ (y compris l'emprunt contracté pour mener à bien ce projet et les subventions du Conseil Départemental et de l'agence de l'eau)

- **La recette d'eau attendue est d'un montant de 129 500 €**

Les projets :

- Finalisation de la station d'épuration

Les résultats des élections présidentielles et législatives



✦ 1^{er} tour : 373 inscrits/304 votants/298 exprimés

- Marine le Pen : 102 voix 34%
- Emmanuel Macron : 59 voix 19%
- François Fillon : 53 voix 17%
- Jean-Luc Mélenchon : 49 voix 16%

✦ 2^e tour : 373 inscrits/297 votants/262 exprimés

- Emmanuel Macron : 135 voix 51.53%
- Marine Le Pen : 127 voix 48.47%



✦ 1^{er} tour : 372 inscrits/196 votants/ 189 exprimés

- Danièle Hérin (En marche) : 53 voix 28,04%
- Christophe Barthès (Front national) : 40 voix 21.16%
- Miren de Lorgerill (Les Républicains) : 28 voix 14.81%
- Alain Giniès (Parti socialiste) : 25 voix

✦ 2^e tour : 372 inscrits/ 177 votants/157 exprimés

*HERIN (REM république en marche) : 89 voix

*BARTHES (FN front national) : 68 voix

Danièle Hérin notre député de la 1ere circonscription



Les réalisations

La réalisation de la station d'épuration écologique : le gros investissement du Mandat municipal



La station d'épuration pas à pas



Création d'un accès à la station rue Saint Roch



Ne manque que le raccordement électrique pour mettre la station en service



La plantation des roseaux



Nouveau système de publication municipal pour les cas d'urgence



L'agrandissement du colombarium

Réparation des réseaux à l'embranchement avenue des loisirs/chemin des Matelles



L'achèvement de la démolition de la maison Place du cadran solaire et l'installation d'un sens interdit pour sécuriser la circulation. Merci aux riverains de laisser ce passage dégagé pour permettre une intervention des secours en cas d'urgence.

La maison dite des Androunes à vendre est dans le prolongement de la maison démolie

Au fil du Canal...Roubia

Les moments forts

Les vœux du Conseil Municipal à la population



Lors de son discours Gérard Bousieux fait le point sur les travaux réalisés et ceux à venir en 2017 dans la commune, notamment **au niveau de la station d'épuration** : « Elle sera terminée au 1^{er} semestre 2017, à ce sujet quelques explications, son coût, avec le changement des pompes de relevage et la rénovation de certains réseaux, sera d'environ 700000€. Nous avons eu recours à l'emprunt pour 225000€, avec les subventions du Conseil Départemental et de l'agence de l'eau de 200000€ et une aide de 15000€ obtenue sur les fonds parlementaires du sénateur Courteau, permettent d'équilibrer le budget et de penser que nous pourrons maintenir le prix au taux actuel. Au point de vue technique, cette station écologique épure très bien les eaux usées, sans consommation d'énergie, sans mécanique, et d'une maintenance facile, j'ajoute que les possibilités

d'extension ont été prévues, si c'était nécessaire, à des coûts très intéressants par rapport aux stations dites normales ».

La commémoration du 8 mai 1945

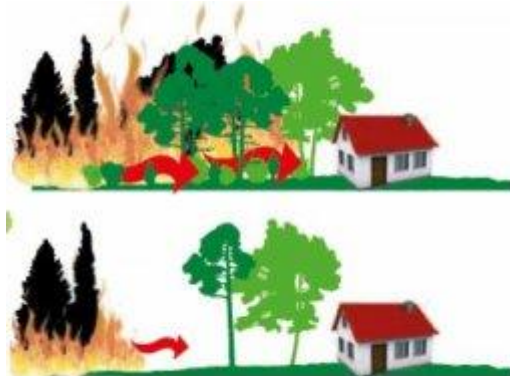


« Notre pays s'est construit, après 1945, sur le souvenir de ces tragédies et sur la volonté de vivre ensemble, au sein d'une Europe en paix, unie, préservée des nationalismes et des idéologies totalitaires. C'est cette volonté qui a permis la réconciliation des nations européennes et c'est sur cette base que la construction européenne fut possible. Aujourd'hui, 60 ans plus tard, l'union de ces nations est la garantie de la paix et de la liberté des européens. En ce jour, nous mesurons l'étendue de la responsabilité que nous avons reçu en héritage et la nécessité impérieuse de le préserver, pour que le désastre que fut la 2^e guerre mondiale ne se reproduise jamais ».
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense



Informations légales

Débroussaillage des terrains : rappel des obligations des propriétaires



Dans la perspective de la saison estivale et dans le cadre de la prévention des incendies, les pluies hivernales ayant favorisé la poussée de la végétation :

Les propriétaires sont tenus à une obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé des terrains situés à moins de 200m des bois et forêts aux abords des constructions, chantiers, installation de toute nature sur une profondeur de 50 mètres dans les territoires réputés particulièrement exposés au risque incendie.

Si les travaux de débroussaillage doivent en conséquence s'étendre au-delà des limites d'une propriété, le propriétaire du fonds voisin ne peut s'y opposer.

L'opération consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, feuilles...) par élagage d'arbres ou d'arbustes, élimination des résidus de coupe, susceptibles de prendre feu et de propager un incendie aux habitations.

Cette mesure favorise l'intervention des pompiers et la sauvegarde des habitants.

Si vous ne procédez pas au débroussaillage obligatoire, la commune peut vous mettre en demeure de le faire. Vous avez 1 mois pour effectuer les travaux. A défaut, le maire peut faire effectuer les travaux à vos frais. Vous risquez par ailleurs une amende administrative pouvant aller jusqu'à 30€ par m2 non débroussaillé.

En cas de non-respect des règles de débroussaillage, votre assureur peut vous appliquer une franchise supplémentaire de 5000€ si des dommages ont été causés par un incendie.

Service-Public.fr / DDTM 04-68-71-76-22 / www.aude.gouv.fr / www.aude.fr

Que faire face à la canicule ?

Depuis le 7 mars 2017 vous ne pouvez plus effectuer votre demande de carte d'identité en mairie de Roubia



Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) seront traitées selon des modalités **alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques**.

Le recueil de cette demande de titre s'effectue au moyen de dispositifs spécifiques appelés « Dispositifs de Recueil » (DR) qui permettent notamment de collecter les empreintes numérisées du demandeur (déjà en place pour les passeports).

» Ainsi, à partir du 07 mars, chaque usager pourra effectuer une demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil et non plus dans sa commune de résidence.

Ces dispositifs de recueil sont notamment installés dans 11 mairies du département et permettent de recevoir également les demandes de passeports.

- **Axat** 66 route Départementale 11140 Axat
- **Bram** Rue Chanoine-Andrieu 11150 Bram
- **Carcassonne** 32 rue Aimé-Ramond 11000 Carcassonne
- **Castelnaudary** 22 cours de la République 11400 Castelnaudary
- **Lagrasse** 13 place de la Halle 11220 Lagrasse
- **Lézignan Corbières** Cours de la République 11200 Lézignan-Corbières
- **Limoux** 49, rue de la Mairie 11300 Limoux
- **Narbonne**
 - Hôtel de ville, Place de l'Hôtel-de-Ville 11100 Narbonne Cedex
 - Maison des Services, Mairie de St Jean St Pierre, avenue de la Naiade
 - Mairie annexe de Baliste, rue d'Aoste
- **Quillan** 17 rue de la Mairie 11500 Quillan
- **Saissac** 4 place de la Mairie 11310 Saissac
- **Sigean** 10 place de la Libération 11130 Sigean

La demande **CNI** sera transmise via une application sécurisée appelée TES (Titres électroniques sécurisés). Cette application informatique (déjà utilisée pour les passeports) permet donc de transmettre les dossiers de manière dématérialisée pour instruction par des Centres d'Expertise et de Ressources des Titres (CERT), chargés de traiter plus rapidement les demandes, et de lutter plus efficacement contre les fraudes.

La carte est ensuite à retirer auprès de la mairie où l'utilisateur a déposé son dossier.

Comment faire sa pré-demande ?

» Dans le département de l'Aude, à partir du 7 mars 2017, vous pourrez remplir en ligne votre pré-demande de carte nationale d'identité.

Vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier au guichet de la mairie de dépôt.

Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.

Pour effectuer votre pré-demande, vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> et saisir votre état-civil et votre adresse.

Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité vous est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne.

Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors de votre déplacement en mairie ! Attention : la pré-demande de carte d'identité ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant).

Le demandeur peut refuser la numérisation et l'enregistrement de ses empreintes dans le fichier automatisé (elles sont alors conservées sous forme papier) décret 910 du 9 mai 2017

Depuis le 7 mars 2017, les communes non équipées de dispositif de recueil se voient déchargées de la tâche d'accueil des demandeurs de CNI.

Obligation du port du casque à vélo sous peine d'une amende de 90€

**UN ENFANT NON PROTÉGÉ C'EST
UN ENFANT EN DANGER.**



À compter du 22 mars 2017, le port d'un casque certifié devient obligatoire à vélo pour tous les enfants de moins de 12 ans.

Le port du casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70%.

Les chocs à la tête chez les jeunes enfants non casqués peuvent provoquer des lésions neurologiques. En cas de chute, à plus de 10 km/h, le risque de perte de connaissance passe de 98% dans le cas d'une tête non casquée à 0,1% pour une tête casquée.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



L'exposition artistique proposée par la MJC a présenté une variété d'expressions



Des photos



Au fil du Canal...Roubia

Des peintures



Des talents variés





Au fil du Canal...Roubia

Les brèves roubianaises de Fabienne

Pour commencer l'année en beauté, le **loto du 1er janvier**, repris par la MJC, a été un franc succès. De nombreuses personnes, d'ici et d'ailleurs, sont venues passer un agréable après-midi et tenter leur chance pour gagner un des nombreux lots mis en jeu.



Les lundis après midi tous les 15 jours, les élèves de la maternelle, accompagnés des maitresses et de l'assistante maternelle, se rendent à la bibliothèque pour prendre des livres (1 ou 2) qu'ils ramènent la semaine suivante. Avec un petit goûter pour Noël et pour fêter la fin de l'année.

Le 14 janvier, **la bibliothèque** a, comme chaque année, fêté les rois en invitant ses lecteurs à venir partager un moment de convivialité autour d'une galette et autres douceurs.



Début février, **l'USR** qui ne rate aucune occasion de se rassembler a fêté la chandeleur. Vu le nombre de gourmands rassemblés, les poêles ont dû chauffer...

Les jardins familiaux ont tenu leur assemblée générale le 10 février à 19h à la salle du théâtre. Bilan de l'année écoulée et projets à venir ont été discutés. Entre autre, le marché nocturne des producteurs le 14 août et la grillade champêtre le 27/8. A noter que tous les

jardins ont un propriétaire.

L'atelier cuisine est toujours d'actualité et, en cette journée de février pour le premier atelier de la saison, des snacks au fromage (préparés par Monie) pour commencer puis, la suite aux couleurs bretonnes: galettes farcies et filets de cabillaud accompagnés de riz.

Quant **aux Cigaloux**, ils ont tenu leur assemblée générale le 2 mars dans leur salle où bilan, compte et projets ont été présentés. Voyage à Toulouse, journée au cœur des Monts de Lacaune, omelette pascale, journée de l'amitié à Portel, cuisine du monde à Bages, séjour à Lourdes... On ne les arrête plus!!!

Le Moulin de la Restanque, représenté par Magali et Laurent Reynes, a reçu, pour son huile d'olive, la médaille d'or du salon de l'agriculture à Paris. Vous pouvez aller jeter un œil sur leur site internet: <http://www.moulinrestanque.com/>

The screenshot shows the website interface for 'Le Moulin de la Restanque'. At the top, there are navigation tabs: Animaux, Vins, Produits, Jeunes pro, Le Prix d'Excellence, and Prairies fleuries. Below this is a search bar and a list of products. The selected product is 'Moulin à huile de la Restanque'. The product details include: Huiles d'olive de France / Huile d'olive de France Fruité mûr, Dénomination complète : Cuvée Restanque, N° de la cuve ou du lot : C1, Volume du lot (en l) : 1000,00. Contact information: Moulin à huile de la Restanque, 38 Ave des Loisirs, 11200 Roubia, Tél : 0675183161, Email : moulinrestanque@gmail.com, Site Internet : moulinrestanque.fr.

Le 14 mars, la 15ème édition du **tournoi Jean Luc Salette** a été, cette année encore une réussite. Nombreux sont ceux qui sont venus s'affronter amicalement le temps de ce tournoi. Des volleyeurs de partout, de tous les niveaux ont pu en découdre à la halle aux sports Louis Tournier.

Le 18 mars, **journée « nettoyage de printemps et remise en état » des jardins familiaux**. Suite aux intempéries hivernales, ils ont subi plusieurs débordements du ruisseau qui les longe. Clôtures à arranger, cabanon à nettoyer et tonte de l'herbe étaient au programme.

En suivant, les petits écoliers ont fêté le **carnaval**, comme il se doit...

Après avoir défilé dans les rues, les enfants ont fait une pause sur la place du Cadran solaire où ils ont dansé, « farandolé », et bataillé à grand coups de confettis. Sortis tous vainqueurs, ils se sont dirigés vers l'aire de jeux puis terminé la journée par un goûter.

La fin de saison de la **chasse au gros gibier** a sonné. 15 battues ont été organisées cette saison (du 15/08 au 26/02) avec 36 bêtes au tableau de chasse.

Le 8 avril, sous un soleil de plomb et une chaleur écrasante, la MJC et les cigaloux ont

Au fil du Canal...Roubia

proposé une **sortie à la cité de l'espace à Toulouse**. Le groupe (plus de 20 personnes) est parti en bus pour la ville rose. Une journée découverte avec au programme une séance à l'Emax ainsi qu'au stellarium puis visite libre de la cité jusqu'à l'heure du départ, en fin d'après midi. Petits et grands ont apprécié cette balade.



En ce lundi de Pâques, **2eme édition de la chasse aux œufs** dans les rues du village organisée par la MJC. Les équipes formées, elles ont pu parcourir le cœur du village à la recherche de ces fameux œufs tombés du ciel... Une fois la récolte terminée, elle a été pesée et partagée pour que chaque enfant reparte avec un panier bien garni de chocolats. A noter que nous remercions les personnes indélicates qui se sont servies avant le passage des enfants!



Au fil du Canal...Roubia

Ce même jour, les Cigalous ont suivi la tradition et ont partagé **l'omelette pascale**.

Nouvel **atelier cuisine** courant avril. C'est Marie Andrée qui s'y colle: salade de saison puis saumon, crustacés champignons dans une bisque de homard, crabes et écrevisses. Tout un programme

Le 22 avril une **initiation à la taille de l'olivier** a eu lieu, initiée par l'ASAVPA (Association de Salariés de l'Agriculture pour la Vulgarisation du Progrès Agricole)

« Par une belle matinée d'avril, «15 tailleurs et spectateurs » se sont retrouvés dans l'olivieraie de M. Laurent PUGENS à Roubia.

Après les quelques explications données par M. Henri PUY et le Président de l'Association F. FERRANDEZ, les « jeunes et moins jeunes » ont mis en pratique les conseils de taille, ils avaient la possibilité de tailler plusieurs arbres sous l'œil professionnel de MM. FERRANDEZ et Henri PUY

Cette initiation a duré 2 h 30. En fin de matinée une visite du Moulin de la Restanque était organisée avec les tailleurs et accompagnants, soit une trentaine de personnes.

A 11 h 45 retour au Moulin de la Restanque où Magali REYNES nous présente son domaine au cœur du Minervois, à 30 km de la mer méditerranée, 40 km des forêts de la Montagne Noire. C'est au cœur du verger entre pinède et canal que Magali et Laurent REYNES construisent le moulin, la boutique, gîte et maison d'habitation.

L'olivieraie est plantée de variétés locales, Magali REYNES nous explique le travail de la taille en passant par les traitements jusqu'à la récolte.

A 13 h, l'apéritif et le repas nous attendaient à la salle des Chasseurs à Roubia où là, le Chef TITI nous avait concocté un rougail saucisse, après cette matinée de travail, tous les participants ont bien apprécié ce repas » -Compte rendu transmis par l'ASAVPA





En ce 1er mai, **l'ouverture de la pêche aux carnassiers** (brochets, sandres...) a ravi les pêcheurs qui attendaient ce moment avec impatience

A eu lieu aussi à 20h30, une réunion d'information pour **l'organisation de la fête de la musique** où toutes les associations étaient conviées.

Le jeudi 14 mai, l'équipe d'animation du périscolaire a organisé son **2eme marché de printemps**, après les cours. Les jardiniers pouvaient trouver salades, tomates, fleurs, aromatiques, enfin tout ce qu'il faut pour le jardin !



L'atelier de Janny, situé au 16 avenue des écoles, a organisé un journée portes ouvertes pour découvrir « la déco de l'olivier de Janny » (relooking de meubles). Si vous êtes intéressés, des stages peuvent être organisés. (<https://decodejanny.jimdo.com/>)

Les gourmandes sont toujours prêtes à déguster un bon petit plat .Cette fois ci,

l'atelier s'est attaqué à la « **baudroie à la sétoise** » avec comme chef: Jacqueline

Les 27 et 28 mai, **la MJC a organisé une exposition** mettant à l'honneur les artistes du village et des environs. Peinture, photographie, patchwork, créateurs d'art en tout genre ont eu un weekend pour faire découvrir leur talent et leurs œuvres.

Le 4 juin, l'association Noël au village a organisé son **vide grenier annuel**. La date a été modifiée (effectivement, les autres années il a lieu fin juillet) mais le succès n'était pas à la hauteur des espérances...malgré la nouvelle formule avec un marché artisanal.



Le 8 juin, **reprise des concours de pétanque en tripléte à la mêlée** organisés par la MJC et ce jusqu'à la fin de l'été. Premier lancé de boules tous les jeudis soirs à 21h.

La Roubia Night, fête annuelle du volley club a eu lieu le samedi 10 juin.

Au programme de la journée: concours de pétanque dans l'après midi, suivi à 18h30 du



discours du président ensuite un apéritif et enfin le repas (poulet aux citrons confits et semoule. Pour digérer tout ça, ambiance assurée jusqu'au bout de la nuit

En cette fin d'année scolaire, nos petites têtes blondes sont allées **aux salins de Gruissan**, qu'ils ont visité. Ils ont aussi fait un tour de bateau sur la grande bleue...



En suivant, vendredi 16 juin **la kermesse annuelle** organisée par l'association des parents d'élèves « Les petits cartables » a eu lieu dans la cour de l'école de 17h à 21h. De nombreux jeux étaient proposés et ont permis aux petits et grands de repartir les bras chargés de cadeaux.

La fête de la pêche a été organisée le 17 juin. Les enfants participants ont reçu un cadeau pour leur participation ainsi qu'avec une carte de pêche pour l'année en cours. Un repas clôturait l'après midi.



La cérémonie de remise des dictionnaires pour les futurs collégiens du regroupement scolaire Roubia/Argens/Paraza en mairie de Roubia le 19 juin



La fête de la musique organisée par les associations de Roubia



Les orchidées sauvages : mythes et légendes

Les orchidées ont été de tous temps à l'origine de nombreux mythes et légendes. L'origine même du nom orchis, qui signifie en grec testicule, a ouvert la porte à de nombreuses croyances.

En Asie Mineure, ces croyances ont provoqué un ramassage effréné des bulbes d'orchidées entraînant une disparition irrémédiable de certaines espèces...Il suffirait de déterrer un pied d'orchis (ce que bien sûr, je ne conseille pas !) pour comprendre pourquoi les grecs ont donné à cette plante le curieux nom de testicule. Les racines d'orchis sont accompagnées de deux tubercules. L'ancien qui va alimenter la plante durant sa nouvelle année et celui en formation qui servira l'année suivante. Moralité, le système racinaire ressemble à des testicules ! De cette apparence vont naître de nombreuses croyances.

Ainsi, dès le premier siècle de notre ère, **le médecin grec Dioscoride** conseille de prendre l'ancien bulbe aux hommes pour engendrer un enfant mâle, alors que celui de l'année mangé par la femme lui donnera une fille. Plus récemment au XVI^{ème} siècle, la médecine des signatures mentionne que les tubercules cachés dans les vêtements d'une femme permettent de se faire aimer d'elle à son insu. Au Moyen-Orient, offrir une orchidée à une femme, c'est lui témoigner sa passion.

Au rayon légendes, les orchidées ne sont pas en reste. Ainsi le très célèbre sabot de Vénus serait né après que Vénus eût perdu une de ses pantoufles en forêt à la suite d'un violent orage. Les taches rencontrées sur la feuille de l'Orchis maculata proviendraient, quant à elle, du sang du Christ sur la croix. En Bretagne, fixé, sur la porte d'entrée, un bouquet de *Spiranthes spiralis* était censé empêcher la foudre de tomber sur la maison. Enfin, on raconte que si vous déterrez un pied de *Dactylorhiza maculata*, celui-ci pousse un petit cri plaintif... Fédération Aude Claire

Orchidées que l'on trouve sur les chemins tout autour de Roubia et dans la Clairette



« Un trésor est caché à nos pieds, alors sachant en profiter tout en le préservant »

Au fil du Canal...Roubia

Les recettes de Cécile



MILLEFEUILLES DE LEGUMES

A LA FETA

Pour 4 pers : 300 g de feta, 6 tomates, 1 courgette, 1 poignée de roquette, 8 rondelles de baguette, 1 c à soupe de vinaigre balsamique, huile d'olive

Préparation : Lavez les tomates, épépinez-les et taillez-les en cubes. Déposez-les dans une passoire et saupoudrez-les de sel. Laissez égoutter 10 min.

Coupez chaque rondelle de baguette en petits dés. Faites les dorer 3 minutes dans la poêle avec un filet d'huile d'olive. Réservez-les sur une assiette.

Lavez la courgette et taillez-la en rondelles très fines. Faites les revenir 3 min dans la poêle avec une cuillère à soupe d'huile d'olive.

Coupez la feta en dés. Lavez la roquette.

Montez les millefeuilles : placez 1 cercle à dresser sur chaque assiette, déposez un tapis de croutons dans le fond en tassant bien, ajoutez une couche de dés de tomate, recouvrez de courgette et terminez par la feta. Réservez 30 min au réfrigérateur.

Dans un bol, mélangez 3 c à soupe d'huile d'olive et le vinaigre. Salez, poivrez.

Au moment de servir, démoulez les millefeuilles et assaisonnez de vinaigrette.

Décorez de feuilles de roquette.

TARTE TOMATES-MOUTARDE

Pour 4 pers : 1 pâte feuilletée, 8 tomates bien mûres, 100g de crème fraîche épaisse, 4 œufs, 10 feuilles de basilic, moutarde mi forte.

Préparation : Préchauffez le four à 200 °. Etalez la pâte dans un moule et piquez le fond avec une fourchette. Lavez les tomates. Coupez-les en tranches fines.

Battez les œufs puis ajoutez la crème fraîche, le sel et le poivre. Badigeonnez le fond de tarte avec 3 c à soupe de moutarde puis disposez les rondelles de tomates. Versez la préparation.

Parsemez de feuilles de basilic. Enfournez 25 à 30 min. La tarte doit avoir une jolie couleur dorée.



MAIRIE

16 AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE 11200 ROUBIA 04/68/43/22/77 Fax 04.68.43.34.54

Courriel : mairie.roubia@wanadoo.fr

Site internet : www.roubia.fr

Ouverture tous les jours de 13h30 à 16h

AGENCE POSTALE (dans les locaux de la Mairie) 04/68/91/18/58

Courriel : agencepostaleroubia@orange.fr

Ouverture tous les jours de 13h30 à 16h30

DECHETTERIE

Ouverture : mardi/mercredi/jeudi/vendredi de 13h30 à 17h30,
Samedi de 8h30 à 12h et 13h à 18h

BIBLIOTHEQUE (derrière la mairie) 04/68/91/80/13

Ouverture le vendredi de 13h30 à 16h30 (horaires d'été 14h à 16h)

ECOLE : 04/68/43/26/06

RESTAURANT SCOLAIRE : 04/68/75/16/35

ETAT CIVIL

Décès

- Alice Grotti née Plantade
le 29/01/2017
- Paul Boussieux
le 27/02/2017

Naissance

- Rose Bourdiol
13/06/2017

Mariage

- Jessica Dolce /Ludovic Mourgues
le 17/06/2017



Fête de fin d'année de
l'école à Paraza

